

La tragédie du *Jeune Latour* dans *Le Canadien* : interférences textuelles et politiques

Isabelle Décarie et Louise Frappier

Volume 36, numéro 3, 2000

Presse et littérature : la circulation des discours dans l'espace public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009721ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009721ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Décarie, I. & Frappier, L. (2000). La tragédie du *Jeune Latour* dans *Le Canadien* : interférences textuelles et politiques. *Études françaises*, 36(3), 27–45.
<https://doi.org/10.7202/009721ar>

Résumé de l'article

En 1844, Antoine Gérin-Lajoie publie sa tragédie du *Jeune Latour* dans le journal *Le Canadien*. C'est ce mode de publication, tout à fait rare pour une pièce de théâtre, et la lecture particulière induite par la configuration spécifique de l'objet-journal, qui font l'objet de cette étude. Ce type de lecture produit une interférence entre les divers discours qui émergent du journal, dont l'effet est, dans ce cas précis, une contextualisation de la tragédie et une mise en scène des informations. De cette reconfiguration du sens par la lecture émerge, dans les trois numéros où est publiée la tragédie, une dialectique entre la nécessité de la confrontation et le désir de conciliation.

La tragédie du *Jeune Latour* dans *Le Canadien* :

interférences textuelles et politiques

ISABELLE DÉCARIE

LOUISE FRAPPIER

Le jeune Latour d'Antoine Gérin-Lajoie est une œuvre singulière à plusieurs titres. C'est la première tragédie québécoise et le « premier drame patriotique de notre histoire¹ » ; c'est également l'un des premiers textes littéraires québécois narratifs publié en totalité dans un journal. L'auteur, jeune collégien d'origine modeste, avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il l'écrivit. Sa représentation, au Collège de Nicolet le 31 juillet 1844 lors des examens publics de fin d'année, suscita énormément d'enthousiasme chez les quelques spectateurs qui y assistaient². Les journaux en firent des comptes rendus élogieux et exprimèrent immédiatement le désir de la voir publiée. Elle le fut d'ailleurs très peu de temps après, dans trois journaux, presque au même moment : tout d'abord dans *L'Aurore des Canadas*, les 7, 12 et 17 septembre 1844, puis dans *Le Journal de Québec*, les 10, 17 et 21 septembre 1844 et, finalement, dans *Le Canadien*³, les 16, 18 et 20 septembre de la même année. La

1. Jean-Cléo Godin et Laurent Mailhot, *Théâtre québécois*, t. I, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Bibliothèque québécoise », 1988, p. 36.

2. Nous sommes redevables à l'article de René Dionne, « *Le jeune Latour* d'Antoine Gérin-Lajoie (31 juillet 1844) », dans *Le théâtre canadien-français : évolution, témoignages, bibliographie*, Montréal, Fides, 1976, p. 119-125, pour les renseignements concernant la composition, la représentation et la publication du *Jeune Latour*.

3. *Le Canadien* fut un des journaux les plus influents de l'époque, l'un des lieux privilégiés de l'émergence d'une identité et d'une littérature nationales. Représentant les intérêts du groupe modéré de Québec, *Le Canadien*, fondé par Pierre Bédard et François Blanchet en 1806, a connu plusieurs rebondissements de publication puisqu'il s'éteint et recommence près de quatre fois en cent ans d'existence. La quatrième série du *Canadien*, qui nous occupe ici, commence le 7 mai 1831 et se termine en 1909. Étienne Parent en assume la direction jusqu'en 1842, puis Ronald McDonald prend la relève ; c'est lui qui est en fonction au moment où *Le jeune Latour* est publié.

tragédie en trois actes fut donc publiée en feuilleton, en trois livraisons contenant chacune un acte de la pièce. Elle fut également distribuée sous forme de brochure⁴ par l'éditeur de *L'Aurore des Canadas*, Joseph-Guillaume Barthe⁵, à partir du 24 septembre. Le gouverneur Metcalfe offrit même, dit-on, 5 louis (ou 25 piastres) à l'auteur, en échange de quelques exemplaires. Celui-ci confessa avoir hésité à « vendre ce brave Roger [Latour] lui qui n'avait jamais voulu se vendre à des Anglais, ou à leurs agents⁶ ». Tant par la structure que par les thèmes qui y sont exploités, la tragédie du *Jeune Latour* s'inspire de manière évidente du théâtre classique, tout particulièrement de celui de Corneille⁷.

Antoine Gérin-Lajoie avait tiré l'argument de sa tragédie de l'*Histoire du Canada, sous la domination française* que Michel Bibaud avait fait paraître en 1837⁸. L'historien y relatait un épisode de l'histoire du Canada ayant eu lieu en 1629, lors de la prise de l'Acadie par les Anglais. Selon Bibaud, le jeune Latour aurait sauvé le seul poste français qui résistât encore à l'ennemi, celui de Cap-de-Sable. Son père avait promis au gouvernement anglais de lui livrer ce poste, mais il se serait heurté au refus de son fils, dont la loyauté envers la France demeurerait inébranlable. En désespoir de cause, le père essaya de prendre la place de force mais son fils le vainquit. Le drame présente donc les tentatives du père Latour pour corrompre son fils et le courage héroïque de celui-ci, fondé sur l'honneur, la loyauté et l'amour de la patrie. Au troisième acte a lieu l'affrontement final entre le père et le fils qui se solde par la victoire de Roger et le repentir du père. Plein de miséricorde, Roger lui pardonne et lui offre de finir ses jours auprès de lui.

À l'image des feuilletonistes français, Antoine Gérin-Lajoie choisit de publier sa pièce dans des journaux importants. C'est sur ce mode de publication, tout à fait rare pour une pièce de théâtre, et les interférences qu'il produit avec les autres textes du journal, que nous nous interrogerons. Notre attention portera sur la lecture qu'on peut induire de

4. Un exemplaire de cette première impression est conservé à la bibliothèque Douglas de l'Université Queen's, à Kingston en Ontario.

5. D'après René Dionne, le compte rendu anonyme que *L'Aurore des Canadas* publie le 3 août 1844 est de Joseph-Guillaume Barthe lui-même, *op. cit.*, p. 121-122.

6. Lettre d'Antoine Gérin-Lajoie à J.-O. Prince (Montréal, 10 octobre 1844), citée par René Dionne, *ibid.*, p. 123.

7. Mais, comme l'a montré Micheline Cambron, il s'agit aussi d'une pièce romantique, entre autres par ses irrégularités formelles. Voir à ce sujet Micheline Cambron, « Apo-théose et fin du récit romantique au Québec », dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, coll. « Les cahiers du CRELIQ », 1993, p. 155-175.

8. Michel Bibaud, *Histoire du Canada, sous la domination française*, Montréal, John Jones, 1837, p. 57-58.

la structure du journal *Le Canadien* et de la proximité entre la tragédie et les autres articles, examen qui jusqu'à maintenant a rarement fait l'objet de travaux⁹. Nous voulons montrer ici que le sens de la tragédie acquiert une portée contemporaine lorsque celle-ci est lue dans le contexte des actualités et que, symétriquement, la tragédie éclaire d'un jour neuf des textes d'information parfois allusifs et périphrastiques. En effet, la récurrence de certains champs sémantiques dans plusieurs textes d'un même numéro porte à croire que les rédacteurs effectuaient un « montage » particulier des articles en vue de renforcer la portée politique du discours : le montage des textes produit un sens singulier et un effet certain sur la lecture. Dans cette optique, nous nous inspirons des avancées théoriques de Maurice Mouillaud pour qui, dans un journal,

chaque information est un fragment prélevé sur un *Um-Welt* d'espace et de temps, fragment qui est mobilisé et mis en circulation sur un réseau, les fragments convergeant vers un centre commun où ils sont montés et deviennent co-occurents ; une totalité de divers se substitue, à l'arrivée, à la totalité des *Um-Welts* [sic] en amont sur lesquels chaque information a été prélevée¹⁰.

Cette idée de « montage » nous intéresse ici au premier chef puisque nous pensons que la « mise en circulation sur un réseau » de textes tant d'actualité que littéraires provoque un frottement signifiant des discours et les fait « travailler », un peu à la manière du « travail de la citation » mis au jour par Antoine Compagnon¹¹. Nous examinerons donc le travail de cette « interdiscursivité performative¹² » entre les textes du *Canadien* et la tragédie du *Jeune Latour*.

La crise de 1844 : entre la confrontation et la conciliation

Le Canadien publie le premier acte de la tragédie le 16 septembre 1844. Rappelons que le Canada, durant cette année, est plongé dans une impasse ministérielle qui découle de l'Acte d'Union, dont la visée explicite

9. Micheline Cambron, dans l'ouvrage qu'elle a dirigé récemment, a posé les jalons de ce type d'analyse. Voir Micheline Cambron (dir.), *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Saint-Laurent, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 1999.

10. Maurice Mouillaud, « Le journal. Un texte sous tension », *Cahiers de textologie*, n° 3, « Textologie du journal », 1990, p. 143.

11. Antoine Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979.

12. Micheline Cambron, « Introduction. À la recherche de l'utopie », dans Micheline Cambron (dir.), *op. cit.*, p. 35.

était l'assimilation des Canadiens français. En effet, Metcalfe, le gouverneur en chef à cette époque, héritait un an plus tôt d'une colonie dans laquelle les Canadiens français se sentaient bafoués par l'Union des Canadas, adoptée peu de temps avant, en 1841, et à l'intérieur de laquelle ils « commenç[aient] leur existence de minoritaires¹³ ». Au moment où paraît la tragédie, les réformistes canadiens-français ont Louis-Hippolyte La Fontaine à leur tête, lequel fait partie du Conseil exécutif dirigé par Metcalfe. Malgré le caractère avilissant de l'Acte, les réformistes veulent tirer partie de cette union pour faire avancer le Bas-Canada sur le plan économique. La Fontaine en 1841 affirmait à cet égard : « Il est de l'intérêt des réformistes des deux provinces de se rencontrer sur le terrain législatif, dans un esprit de paix, d'union, d'amitié et de fraternité. L'union d'action est plus nécessaire que jamais¹⁴. » Bagot, le prédécesseur de Metcalfe, avait eu l'idée de tempérer la protestation « en conviant au Conseil exécutif les réformistes bas et haut-canadiens [...] La Fontaine et [...] Robert Baldwin¹⁵ », même si en principe le Conseil exécutif ne devait avoir aucune affiliation politique. Cette décision contrariait Metcalfe qui entendait quant à lui avoir le dernier mot sur la colonie alors qu'en pratique la plupart des membres de ce cabinet « reconnaissaient le leadership de La Fontaine¹⁶ ». Au moment où la tragédie paraît, La Fontaine venait de démissionner du Conseil après avoir été injustement accusé de vouloir séparer la colonie de la « mère-patrie ». Dans une lettre publiée par *Le Journal de Québec*, La Fontaine et son collègue Augustin-Norbert Morin expriment leur déception :

Nous protestons contre le renouvellement d'un système de l'injustice, de l'oppression duquel nous ne pouvons avoir de meilleure preuve que l'emprisonnement en 1838 et 1839 de l'honorable Denis Benjamin Viger, l'un des conseillers actuels de Son Excellence, circonstance qui ne contribue pas peu [*sic*] à augmenter la surprise que nous éprouvons qu'une pareille accusation soit portée contre nous dans un temps où il remplit, auprès de son excellence, les fonctions de premier Conseil Exécutif¹⁷.

Metcalfe avait en effet décidé de remplacer La Fontaine par Viger dans la formation du nouveau ministère.

13. Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1987, p. 58.

14. Louis-Hippolyte La Fontaine, *Manifeste aux électeurs de Terrebonne*, cité dans Hamelin et Provencher, *ibid.*, p. 59.

15. *Ibid.*, p. 654.

16. *Ibid.*, p. 655.

17. *Le Journal de Québec*, 10 septembre 1844, p. 2.

Telle était la situation politique au moment où *Le jeune Latour* fut publié dans *Le Canadien*. La première partie de la tragédie court le long des trois dernières colonnes de la première page du numéro du 16 septembre, qui en compte cinq. Elle s'étend jusqu'à la deuxième colonne de la seconde page. Après l'introduction historique tirée du texte de Bibaud, Gérin-Lajoie a placé une chanson intitulée «Un jour pur éclaire mon âme», où un narrateur loue la gloire de son pays et chante sa patrie, laquelle n'est toutefois pas ouvertement nommée. Bien que l'action de la pièce se passe à un moment où le Canada était davantage un comptoir commercial qu'une colonie, cette chanson évoque l'amour du sol natal pour lequel «nos aïeux ont versé leur sang». Gérin-Lajoie effectue donc un anachronisme en évoquant des aïeux alors inexistantes dans un Canada quasi désert. L'absence de mention d'un pays particulier permet au lecteur canadien de s'identifier au «je» de la chanson. Les aïeux dont il est question deviennent facilement dès lors les «héros» canadiens postérieurs à la tragédie, ceux qui ont combattu et «repouss[é] les chaînes» de leur pays. L'association avec les événements de la Conquête¹⁸ ou, mieux encore, avec ceux de la Rébellion de 1837-1838 s'impose alors de manière évidente à l'esprit du lecteur.

Le premier acte de la tragédie s'ouvre sur une double rupture : la perte d'un bonheur passé pour le jeune Latour et celle d'une félicité future pour son père car la promesse bienheureuse que constituait son arrivée en Acadie («Un heureux avenir enchantait nos regards», dit-il [acte I, scène II]), sous la gouverne des Anglais, est anéantie par le ferme refus de Roger d'abandonner son territoire à l'étranger. Le père est désespéré, mais ses conseillers l'incitent à croire que son fils saura entendre raison. Pourtant, Pamphyle, l'ami et le conseiller de Roger, fait de celui-ci le portrait suivant :

[...] son âme est trop grande
 Pour qu'elle satisfasse une injuste demande.
 [...]
 Il n'est point en effet de ces êtres vendus,
 Qui pour servir un maître en tout temps assidus,
 Prostituant pour lui leurs votes mercenaires
 Immolent lâchement à leurs honteux salaires
 Leur liberté, leurs droits, leurs frères, leur pays,
 Leur conscience enfin, digne d'un si bas prix :
 Ceux-là sont à ses yeux des idoles de boue (acte I, scène IV).

18. Notons au passage que Jean-Cléo Godin, dans sa lecture de la tragédie, situe en effet l'argument de la pièce au moment de la Conquête. Cette erreur, relevée par René Dionne, souligne encore davantage cette association. (René Dionne, *op. cit.*, p. 125, n. 15).

La métaphore économique qui traverse la dernière moitié de cette tirade décrit des êtres qui agissent dans un monde où le patriotisme peut facilement être acheté. Ce contre-modèle est bien l'antinomie du jeune Latour qui s'offre corps et âme à sa patrie. Aussi, tout en assurant à son père son amour filial, Roger affirme que le fort, tant qu'il vivra, sera soumis « aux armes de Louis » (acte I, scène VIII). C'est alors que le père se fâche et menace Roger de se venger. L'acte premier se termine alors que la nuit tombe en Acadie et que l'imminence d'une attaque pèse sur le fort.

Contrairement aux deux autres journaux dans lesquels parut la tragédie, *Le Canadien* ne reproduit pas la pièce dans ses premières colonnes. La première page du journal est en fait divisée en deux parties importantes : une « Partie religieuse » et une « Partie littéraire, politique, etc. ». La « Partie religieuse » occupe donc les devants du numéro. On y lit un poème religieux de Louis de Veyrières intitulé « Une jeune fille en prière », dans lequel un narrateur s'adresse à une jeune fille tourmentée par la maladie de sa mère : « À des jours sans repos tu serais asservie ? / Loin de toi le bonheur serait-il exilé ? » Des termes tels que « présager le malheur », « tristesse », « douleurs », « asservie », « exilé », « amer » évoquent un présent entrevu comme un lieu noir, misérable, en crise, tandis que les mots « un monde toujours beau », « espoir », « bonheur » traduisent la promesse d'un bonheur futur. D'ailleurs, la mère de la jeune fille guérit et cette dernière s'écrit à la fin du poème : « Ma mère se mourait, et Dieu me l'a rendue ! » Le champ sémantique du poème trouve donc une résonance avec celui de la tragédie, ce qui unifie le ton du journal et produit une certaine homogénéité lexicale au début du numéro¹⁹. Tout porte à croire que la publication de ce poème le même jour que le premier acte de la tragédie n'est pas un geste innocent.

La rédaction a placé à la suite de la tragédie un acte officiel paru dans la *Gazette du Canada* dans lequel le gouverneur général offre une récompense de 100 livres « pour la découverte et la conviction de l'auteur ou des auteurs du meurtre commis sur la personne de William Cathcart ». Cette annonce trouve un écho un peu plus bas dans un entrefilet ironique intitulé « Filous ». On y explique que la police « a l'œil au guet pour tâcher de mettre la main sur les *pick-pockets* récemment débarqués sur nos bords ». La rédaction écrit : « On verra par un

19. Dans la tragédie, les premiers vers évoquent des sentiments malheureux : « Mon sort est bien cruel ! père trop malheureux ! / Pourquoi pèse sur moi la colère des cieus ?... / Pleurs, prières, soupirs, rien ne le peut toucher [...] » (acte I, scène 1).

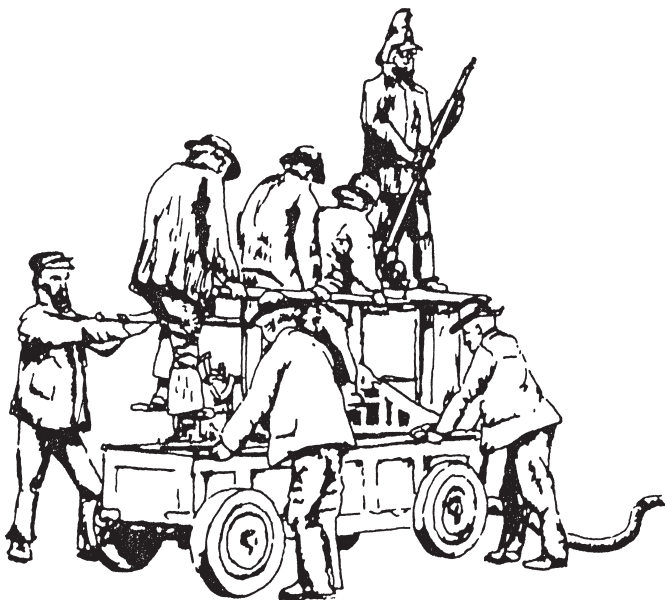
avis de notre actif et intelligent chef de police, M. Russell, qu'il a été trouvé [...] sur un jeune homme [...] une somme d'argent qu'on le soupçonne d'avoir enlevée de la poche de quelqu'un.» On peut lire, dans cette anecdote, une manière ironique et détournée d'affirmer que Russell n'est pas très intelligent s'il croit pouvoir retracer l'appartenance d'une liasse de billets. D'une manière générale, la rédaction du *Canadien* publie souvent des entrefilets moqueurs (où un policier anglais commet une bavure, par exemple) pour exprimer de biais le mécontentement face aux manières dont la police anglaise régit la colonie²⁰. Le système judiciaire du Canada est souvent, à cette époque, désavoué par les journaux. En ce sens, le poème qui précède la tragédie et les entrefilets sur la justice qui lui succèdent expriment l'insatisfaction, état que la pièce contribue à exacerber car elle incarne une sorte de préhistoire heureuse du Canada, l'action ayant lieu à un moment glorieux de la colonie, encore sous la tutelle de Louis XIV²¹. Le conflit avec l'Angleterre mis en scène dans la tragédie suggère un bref épisode noir entre deux moments heureux qui précèdent une période trouble, inaugurée par la Conquête.

Sur la même page, une information assez longue semblerait sans intérêt au premier abord, si ce n'était de son titre : « Triomphe de l'industrie indigène ». Il s'agit d'un concours de pompes à incendie : plusieurs fabricants, dont l'un de Québec qui donne son nom à son outil (la pompe Lemoine) et Benjamin Lyman de la fabrique de pompes *l'Union* de Montréal, auraient fait la démonstration de l'efficacité de leur engin afin de savoir lequel lançait le jet le plus puissant. Cette discussion entourant les pompes est d'une grande importance à l'époque puisque des incendies majeurs ont endommagé gravement la ville de Québec, à un point tel que « [d]e toutes les villes du Canada, Québec a connu le plus grand nombre d'incendies d'importance pendant le siècle, à partir de 1815 : la vieille capitale se situe même au tout premier rang dans toute l'Amérique du Nord²² ». En outre, les incendies mettent en jeu le fonctionnement de la cité et démontrent l'inefficacité du système de sécurité publique.

20. Voir à ce sujet le texte d'Isabelle Décarie, « Le bruissement des faits divers : paradoxe des voix, choc des discours », dans Micheline Cambron (dir.), *op. cit.*, p. 274-275.

21. Voici une tirade de Roger qui traduit bien cette idée :

« Pour défendre ce sol contre des étrangers, / L'on a vu les Français affronter les dangers, / Ni les fers, ni la mort n'ébranler leur courage. / S'ils voyaient l'ennemi débarquer au rivage, / Ils s'armaient tout à coup, et ces preux combattants / Sur le champ de bataille allaient mourir contents, / Heureux de conserver aux dépens de leur vie / Un pays qu'ils aimaient comme une autre patrie » (acte III, scène II).



Pompe à incendie Newsham, dessinée par T. D. Barclay et datant de la fin du XVIII^e siècle (R. L. Barclay)

Illustration tirée de : Ruddel, David-Thierry, *Québec, 1765-1832. L'évolution d'une ville coloniale*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1991, p. 234.

Le Canadien explique que la pompe Lemoine a remporté la victoire même si de nombreux journaux anglophones de Montréal ont plutôt dit le contraire. Le journal croit son témoin, ce dernier étant l'un des pompiers vaincus ! Il est assez ironique que la pompe de Montréal s'appelle *Union*. Comme on le sait, *Le Canadien* était sous le joug de la censure pour s'être opposé à l'Union des Canadas. Ici, l'appellation de la pompe montréalaise suffit au lecteur pour faire le lien avec les débats liés à l'Union, épilogue des Rébellions, celui-ci étant d'ailleurs évoqué un peu plus bas dans le journal. Tout laisse entendre que les rédacteurs usaient de ce type d'articles pour promouvoir en sous-main la cause des Canadiens, déjouant ainsi la censure. Ce « Triomphe de l'industrie indigène²³ » renverse les termes qu'utilise le père de Latour pour décrire l'Acadie, « ce terroir hérissé », ce « sol de barbarie » (acte I, scène VIII),

22. John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Boréal / Musée canadien des civilisations, 1987, p. 232.

23. Le terme « indigène » est utilisé ici dans le sens qu'il avait au XIX^e siècle, il signifie donc que ces textes sont signés par des Canadiens.

échos des mots proférés au sujet des Bas-Canadiens par Lord Durham, lequel, en 1839, avait remarqué le « caractère peu entreprenant de la population française²⁴ » et « la supériorité de l'esprit d'entreprise des Anglais²⁵ ». Ainsi le triomphe de la pompe française est double, car non seulement cet engin est le plus puissant mais, de surcroît, il discrédite les idées du rapport Durham.

La tragédie est, de la même façon, un signe de l'industrie canadienne comme le souligne son sous-titre : « Tragédie canadienne ». Comme dans la tragédie, ce sont les forces « indigènes » qui triomphent dans un conflit où celles-ci apparaissaient, de prime abord, comme les plus faibles. Le caractère « indigène » du camp du jeune Latour est d'autant plus marqué que celui-ci a pour allié le chef indien Garakonthié, prototype même du courageux « sauvage ». *Les relations des Jésuites* des années 1661 à 1672 (dont un extrait est publié dans les pages du *Canadien* après le second acte de la tragédie) évoquent d'ailleurs les nombreux exploits de ce chef des Nations Iroquoises. Le Père Le Moine le décrit comme « un esprit bien fait, d'un bon naturel, qui aime les François ». Ceux-ci « le regardent comme leur Pere, leur Protecteur, et l'azile unique qu'ils ont dans cette barbarie », car il les a souvent sauvés des mains de leurs ennemis²⁶. Il se distingue également par la sincérité de sa foi chrétienne, et le chapitre II de la *Relation* de 1670 décrit en détail son baptême à Québec par M^{gr} l'Évêque, avec pour parrain le Gouverneur de Courcelles en personne. Antoine Gérin-Lajoie effectue donc un anachronisme en mettant en scène Garakonthié dans l'Acadie de 1629. Les rédacteurs montrent par l'exemple (la publication d'une tragédie écrite par un Canadien et dont le contenu est historique) que les Canadiens ne sont pas un « peuple sans histoire et sans littérature²⁷ », tel que l'avait affirmé Durham. Le journal suggère donc que les Canadiens français ne sont pas confinés au rôle de vaincus.

Après cette actualité, un texte explique que

la politique du pays est dans le système des redites. Les incriminations et récriminations continuent aussi à être à l'ordre du jour. Nous pensions que la nomination de trois nouveaux membres du cabinet allait enfin nous

24. John George Lambton, Earl of Durham, *Le rapport Durham*, trad. par Denis Bertrand et Albert Desbiens, intro., appareil didactique par Denis Bertrand et André Lavallée, Montréal, les Éditions Sainte-Marie, 1969, p. 34.

25. *Ibid.*, p. 16-17.

26. « Lettre du Pere Simon Le Moine, écrite au Reverend Pere Hierosme Lalemant, Superieur des Missions de la Compagnie de Jesus, en la Nouvelle-France », dans *Relations des Jésuites 1656-1665*, tome V, année 1661, Montréal, Le Jour, 1972, p. 32.

27. *Ibid.*, p. 123.

faire sortir de la monotonie et de la fluctuation journalistique dont nous sommes témoins depuis si longtemps, ou du moins l'occasion de se prononcer sur le nouveau ministère [...] mais aucune feuille française de Québec n'a encore formulé une opinion arrêtée sur ce sujet.

La rédaction du *Canadien* avoue n'avoir elle non plus aucune « nouvelle profession de foi à faire » au sujet du nouveau ministère. Fait remarquable, la crise ministérielle opposant La Fontaine à Metcalfe, qui défraie pourtant la chronique dans les autres journaux, est presque absente dans les numéros du *Canadien* où figure la tragédie de Gérin-Lajoie. Ce silence peut être interprété comme une réprobation du nouveau ministère formé par Metcalfe pour renforcer sa position et imposer ses vues sur la conduite de la colonie, ministère dont La Fontaine est désormais exclu. Les lecteurs du journal connaissent sans doute « l'ancienne profession de foi » du *Canadien*.

À la suite de ces entrefilets, on peut lire une lettre envoyée par un patriote exilé en Australie suite aux Rébellions, lettre qui raconte sa captivité. Il fait état de la pauvreté qui s'est abattue sur Sydney et révèle son sort misérable. Le champ lexical qui sous-tend la lettre du patriote n'est pas sans rappeler celui du poème dont il a été question plus haut, « Une jeune fille en prière ». Bien que celui-ci se résolve de manière heureuse, contrairement à l'histoire du patriote exilé, un même ton émane, encore une fois, des deux textes.

Dans ce numéro du *Canadien*, on remarque donc une homogénéité lexicale d'un texte à l'autre et on peut lire, en filigrane, une tension entre la nécessité de la confrontation et le désir d'harmonie. Roger et son père tentent tous deux de convaincre l'autre de céder tout en l'assurant de son amour et de son désir de conciliation. Cette dialectique se dessine aussi de manière plus ou moins ouverte dans les articles qui traitent de l'actualité. L'histoire des pompes met ainsi en œuvre, sur un mode burlesque toutefois, cette dialectique, de même que les allusions voilées aux relations tendues entre La Fontaine et Metcalfe. Les enjeux politiques de la tragédie — qui porte le sous-titre de « Tragédie canadienne » — s'actualisent et acquièrent une certaine contemporanéité par leur juxtaposition à des textes d'actualité et « indigènes », ces derniers étant plus nombreux dans ce numéro que dans plusieurs autres durant ces mêmes années²⁸.

28. La plupart des numéros étudiés (décennie allant de 1836 à 1845) sont en effet composés d'articles provenant le plus souvent de la France et des États-Unis.

La tragédie comme lecture de l'histoire

Le deuxième acte de la tragédie du *Jeune Latour* poursuit le duel oratoire entre le père et le fils. Le père Latour s'inquiète d'abord de l'accueil que lui fera l'Angleterre s'il ne réussit pas à convaincre son fils de s'allier à lui. Celle-ci ne sera pas « tendre » dit-il : « chez ce peuple fier si je retourne encore, / Je serai rejeté, car je sais qu'il abhorre / Celui qui par malheur trompe ses intérêts » (acte II, scène 1). Les lecteurs de 1844 ne pouvaient ignorer cette allusion presque limpide à la réaction, jugée sévère, de la métropole face aux troubles récents qui avaient bouleversé la colonie. Le père Latour réfléchit donc aux arguments susceptibles de convaincre son fils d'« Abjurer ses serments » (acte II, scène 1). Après avoir « fait parler la raison, [et] la nature » (acte II, scène 1), les armes et le combat lui semblent l'unique moyen d'arriver à ses fins. Son conseiller Raymond l'avertit toutefois que la victoire n'est pas assurée, car « le Canadien est brave ; il donnera sa vie, / Pourvu qu'il soit fidèle à sa mère patrie : / Oui, l'enfant de ce sol est tout plein de valeur, / Le sang de ses aïeux bouillonne dans son cœur » (acte II, scène 1). Richard, autre conseiller du père, tente alors de persuader Roger son ancien élève en lui faisant miroiter les beautés du système constitutionnel anglais :

Aux Français, il est vrai, ce pays peut rester,
 Mais si vous l'aimez tant, vous serait-il pénible
 De le voir au pouvoir d'un monarque paisible,
 Au pouvoir d'un royaume et d'une nation
 Dont vous devez aimer la constitution ?
 Certes, vous le savez, les lois de l'Angleterre
 Se sont fait admirer du reste de la terre ;
 C'est le plus beau travail qu'ait fait l'esprit humain,
 On le regarde encore comme un présent divin.
 Je ne cacherai pas que ce peuple rebelle
 Leva de temps en temps sa bannière infidèle,
 Et porta la révolte au sein de son pays.
 Je connais qu'à son trône il n'est pas trop soumis.
 [...] les lois les plus sublimes
 Furent souvent témoins de trahisons, de crimes,
 De guerres, de forfaits, et de séditions.
 Mais laissons tout cela... Roger, nous ne saurions
 Imputer ces excès à des lois aussi sages (acte II, scène III).

L'ironie de ces propos ne peut passer inaperçue : par la subtile attaque contre la légitimité et la justesse des lois anglaises, par l'évocation des séditions que ces mêmes lois ont suscitées chez le peuple anglais, le

lecteur peut lire une allusion aux résistances des Canadiens face aux volontés de la métropole. Sous le couvert d'un éloge, l'auteur souligne les failles de la législation anglaise. Roger réplique aux paroles de Richard avec ce discours :

Mais si l'Acadien voulait enfin se rendre,
 En servant les Anglais pourrait-il bien prétendre
 À se voir gouverner comme la nation ?
 Peut-être n'aurait-il qu'un débile embryon
 De ces sublimes lois qu'Albion préconise.
 Et l'Acadie alors, loin de rester soumise,
 Soulèverait la tête et ne pourrait souffrir
 Qu'un superbe ennemi cherchât à l'asservir (acte II, scène III).

L'évocation des reproches constants que font les Canadiens à l'Angleterre au sujet de l'inégalité entre leurs droits et ceux des sujets britanniques est ici transparente (il suffit, pour s'en convaincre, de remplacer Acadie par Bas-Canada²⁹). À bout d'arguments, le père menace à nouveau d'attaquer. Le second acte du *Jeune Latour* esquisse des représentations de l'Angleterre et des Canadiens qui font référence, de manière évidente, aux tensions présentes alors dans le Canada de 1844. L'imminence du conflit armé souligne l'échec des tentatives de conciliation entre les deux partis et fait planer le spectre de la mort et de la destruction.

Ce second acte de la tragédie occupe une partie de la première et de la deuxième page du numéro du 18 septembre 1844 du journal *Le Canadien* et est publié dans la « Partie littéraire, politique, etc.³⁰ ». La « Partie religieuse », quant à elle, occupe les premières colonnes et est divisée en deux sous-sections bien distinctes, « Angleterre » et « France », ce qui place ces deux pays, dans l'économie de la page, en position antithétique. L'opposition entre la France et l'Angleterre, qui fait écho à celle mise en scène dans la tragédie, est donc inscrite dans la facture même

29. En outre, les termes « débile embryon » rappellent aussi que Durham avait qualifié l'Acte de 1791 de « peu sage » et même d'illogique : « Non seulement, cependant, le gouvernement adopta-t-il la conduite peu sage de diviser le Canada et de réunir dans une de ses parties une communauté française [...] mais il ne mit même pas ce plan à exécution d'une façon logique ; car dans le même temps, il prit des mesures pour encourager l'immigration anglaise dans la province soi-disant assignée aux Français », *op. cit.*, p. 33-34.

30. La littérature et la politique sont réunies dans la même section par McDonald. Comme le remarque Jean Coutin, « [c]ette bipartition date du 7 novembre 1842. La "Partie politique" deviendra "Partie politique et littéraire", puis "Partie politique, littéraire, etc.", enfin "Partie littéraire, politique, etc." », (« L'échelle des bonheurs : science et utopie », dans Micheline Cambron [dir.], *op. cit.*, p. 140). Le rapprochement positionne les deux disciplines sur le même plan dans l'économie du journal, rappelant, de la sorte, le caractère parfois politique des textes littéraires, mais aussi que les textes politiques subissent l'influence de la littérature.

du journal. La section « Angleterre », nous apprend que dans le district du Lancashire, 3021 personnes ont reçu le sacrement de confirmation. Sur ce nombre, « quatre cent cinquante étaient de nouveaux convertis, dont plusieurs d'une éducation supérieure et d'un rang distingué ». Dans le même ordre d'idées, un autre entrefilet explique ensuite que « le très-révérant docteur Ridell a dernièrement administré le sacrement de confirmation dans l'église catholique de North Shields, à cent soixante personnes, dont soixante et une étaient des adultes convertis. » L'importance du nombre des nouveaux convertis explique l'absence de commentaires sur ces deux nouvelles : les chiffres parlent d'eux-mêmes, ils sont la preuve irréfutable de la progression lente mais certaine de la religion catholique en pays anglais. La section « France » annonce ensuite de nouvelles nominations ecclésiastiques, lesquelles sont prétexte à louer les nobles prélats français. On y retrouve également une lettre de l'abbé Cochard, destitué de ses fonctions d'aumônier du collège royal de Poitiers pour avoir défendu les fonctions pédagogiques des prêtres, remises en question par la querelle sur la laïcisation de l'enseignement qui oppose alors le clergé à l'université. La nouvelle des récentes nominations françaises (et des nouvelles conversions anglaises) montre ainsi que le clergé français est toujours aussi puissant et important, malgré les attaques dont il peut faire l'objet, et qu'il remplit avec éclat son rôle de convertisseur³¹.

À la suite du second acte, un court article mentionne que la « lutte » entre la pompe de M. Lemoine et une pompe importée d'Angleterre aura lieu le vendredi suivant devant la chambre d'assemblée. Ce combat entre industrie indigène et étrangère, déjà évoqué dans le numéro du 16 septembre, prend donc indubitablement une signification politique puisqu'il se déroule devant une des instances décisionnelles du pays. Dans la présentation de la nouvelle, le rédacteur ne mentionne que deux pompes alors qu'il y en a plusieurs en cause³², réduisant ainsi implicitement ce concours à un combat entre le Canada français et l'Angleterre, combat qui fait écho à l'opposition France-Angleterre de la section religieuse et, bien sûr, à l'affrontement mis en scène dans la tragédie du *Jeune Latour*. Depuis l'Acte d'Union, *Le Canadien* ne rate

31. Le messianisme sera d'ailleurs la voie choisie par les Canadiens français dans la seconde moitié du siècle. Voir à ce sujet Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 271-275.

32. Un article du *Fantasque* (7 septembre 1844) nous révèle que quatre pompes sont en cause : la pompe Lemoine faite à Québec, la pompe *l'Union* de Montréal, contruite à Boston, une pompe importée d'Angleterre, et une dernière pompe fabriquée à Québec, par un certain J. MacKenzie.

aucune occasion de prouver que les réalisations locales valent bien celles des autres nations, ce que confirmera un autre article publié un peu plus loin dans le journal, qui évoque à nouveau, pour en dévoiler le résultat, le « duel aquatique » opposant la pompe Lemoine, de Québec, et celle de l'*Union*. En effet, cet article révèle que la pompe Lemoine a triomphé, bien qu'elle ait coûté deux fois moins cher que celle de l'*Union*. « Il est vrai aussi, ajoute l'auteur de manière ironique, que n'ayant pas l'avantage de venir de l'étranger, elle se trouve entachée du péché originel, comme tout ce qui est manufacturé dans le pays³³. »

Un curieux extrait du chapitre X de la *Relation de la Nouvelle-France* *ès années 1664 et 1665* des Jésuites, intitulé « Des comètes & signes extraordinaires qui ont paru à Québec ou aux environs³⁴ » occupe ensuite l'équivalent d'une colonne de la deuxième page du journal. On y décrit le passage de comètes qualifiées d'« extraordinaires », prodigieuses « en grandeur et en clarté », qui ont traversé le ciel de la Nouvelle-France dans les années 1664-1665. L'auteur décrit également d'autres phénomènes spectaculaires, tels que l'apparition d'une lune moitié-rouge moitié-blanche, qui « éblouissait les yeux de ceux qui la regardaient » ou l'audition d'un « son si fort qui sortit de dessous la terre qu'il fut pris pour un coup de canon ». Ces manifestations sont présentées comme un langage par lequel Dieu s'adresse aux hommes, et comme « des effets extraordinaires de sa Toute puissance ». Le texte propose que le Canada d'avant la Conquête était une terre de prodiges, où l'extraordinaire fait loi, où l'hyperbole est l'aune à laquelle on mesure toute chose, où Dieu manifeste sa présence de manière exceptionnelle. La Nouvelle-France du xvi^e siècle est donc décrite comme un lieu fantastique et surnaturel. Rappelons que la tragédie du *Jeune Latour* a pour cadre la Nouvelle-France de l'année 1629. Il ne peut s'agir d'une coïncidence : cet extrait de la *Relation des Jésuites* offre un horizon postérieur à l'histoire de la tragédie du *Jeune Latour* ; il évoque en effet la bienheureuse période qui suit la victoire du jeune Latour et précède la Conquête anglaise de 1763. Il symbolise un âge d'or où les Français

33. Rappelons que durant la période des Troubles, les opposants au régime vont prôner le boycottage des produits manufacturés à l'étranger et encourager l'industrie locale. Voir à ce sujet par exemple cet article intitulé « De l'industrie canadienne » publié dans *Le Canadien* le 8 juin 1842, signé « Un Canadien », où « l'auteur encourage la production locale de sucre d'érable et de maïs, de thé sauvage et de café, pour limiter l'importation de ces produits étrangers coûteux » (Louise Frappier, « Littérature, société et histoire dans *Le Canadien* », dans Micheline Cambron [dir.], *op. cit.*, p. 296).

34. Il s'agit donc d'un ouvrage dont la circulation est importante puisque Gérin-Lajoie semble y avoir puisé son personnage de Garakonthié comme évoqué plus haut.

catholiques s'installaient en conquérants sur cette terre unique, bénie de Dieu. Cette présence du religieux, déjà importante avec les conversions et les nominations ecclésiastiques évoquées dans les premières pages, fait de la France une nation investie d'un rôle messianique que se réapproprieront les Canadiens français dans la deuxième moitié du siècle.

Ainsi, dans la construction du numéro, on peut deviner une séquence temporelle à la fois linéaire et cyclique, où la tragédie agit comme point d'origine et point d'arrivée : ce premier combat contre les Anglais se solde par une victoire, mais il annonce également le deuxième conflit, celui de la Conquête, entre lesquels se situe l'âge d'or de la Nouvelle-France que décrit le texte des jésuites, celui de la colonisation et de l'appropriation du territoire.

Le modèle de la tragédie s'avère ainsi particulièrement efficace pour représenter les rapports entre institution, collectivité et individus dans le Canada de 1844. En effet, le genre tragique permet la mise en scène de paroles antithétiques par l'utilisation de dialogues qui font s'affronter des partis opposés. Par un effet de lecture, la structure tragique de la pièce fournit un modèle d'interprétation des événements relatés dans les articles d'actualité. En ce sens, lire les actualités à travers le prisme de la tragédie incite le lecteur à y transposer la même structure conflictuelle.

Conflits politiques

Dans le troisième acte, le père tente encore de convaincre son fils, mais en vain. Devant l'impasse dans laquelle il se trouve, le « traître » engage le combat contre son fils. Après avoir mis en déroute les Anglais pourtant plus nombreux et mieux armés, Roger ordonne à ses soldats d'épargner son père. Envers celui-ci, Roger fait preuve de générosité et de clémence. Il exprime ensuite le désir que tous, vainqueurs et vaincus, cohabitent ensemble dans l'harmonie :

Restez tous avec moi,
 Restez, j'aurai pour vous cette faveur du roi ;
 Je vous ferai couler des moments pleins de charme.
 Ô mon père, à vos pieds je dépose mes armes,
 Et ce bras qui tantôt domptait vos vétérans,
 Ne saura désormais que soigner vos vieux ans. [...]
 Oublions le passé, vivons encore en paix. [...]
 [...]
 Vivons heureux ensemble, et surtout que mon père
 Trouve ici du bonheur l'asile salubre (acte III, scène x).

Le dénouement de cette tragédie n'est donc pas fatal : elle ne se termine pas avec la mort d'un ou de plusieurs personnages, mais ouvre sur la perspective d'une paix durable, sur un horizon de bonheur où les ennemis sont réconciliés.

Dans le numéro du 20 septembre 1844 du journal *Le Canadien*, ce troisième acte occupe toute la première page. Il revêt donc une importance plus grande dans l'économie du journal que les actes I et II et, placé au tout début de la page, il détermine, en quelque sorte, la lecture de tout le numéro. Le lecteur parcourt ainsi le journal à travers le prisme d'un schéma narratif, celui que propose le dénouement de la tragédie. La deuxième page est constituée en majeure partie d'une longue section intitulée « Nouvelles d'Europe », dans laquelle sont publiées les nouvelles étrangères fraîchement arrivées, le bateau *Unicorn* ayant apporté, la veille, la « malle » d'Angleterre. Nous apprenons que l'armée française a remporté une brillante victoire sur l'armée marocaine. Toutefois, une guerre entre l'Angleterre et la France semble « imminente », mais, ajoute le rédacteur de l'article, « nous avons foi dans la prudence et la sagesse des hommes qui président aux destinées des deux grandes nations placées à la tête de la civilisation moderne ». Plusieurs indices semblent indiquer qu'il est encore possible d'éviter le conflit armé. Par ailleurs, l'on apprend, par de courts entrefilets, que plusieurs pays d'Europe sont dans une situation de guerre larvée avec leurs voisins. Le parallèle que l'on peut établir avec la tragédie est évident. La perspective d'une guerre ne réjouit personne, même si celle-ci est souvent inévitable. Le paradigme nécessité de confrontation/désir de conciliation, déjà en œuvre dans les deux numéros analysés plus haut, configure également celui du numéro du 29 septembre 1844.

Une autre dépêche révèle que certains chefs d'accusation portés contre O'Connell et ses acolytes par la cour irlandaise ont été jugés comme non fondés par la chambre des pairs, mais que les juges anglais ont quand même maintenu la condamnation prononcée. Le rédacteur commente cette étrange décision par cette formule : « *The glorious uncertainty of the law*³⁵ » O'Connell est un rebelle cher aux Canadiens français puisqu'il est la figure de proue d'une lutte semblable à la leur

35. Rappelons cette phrase du jeune Latour dans le deuxième acte : « Certes, vous le savez, les lois de l'Angleterre / Se sont fait admirer du reste de la terre ; / C'est le plus beau travail qu'ait fait l'esprit humain, / On le regarde encore comme un présent divin » (acte II, scène III). L'ironie de ces propos souligne davantage l'injustice dont est victime O'Connell.

face à l'ennemi anglais³⁶. Sa seule évocation, dans un journal qui affiche ouvertement une position politique modérée, suffit à rappeler les Rébellions de 1837-1838 et le sort des Patriotes exilés en Australie. L'injustice dont O'Connell est victime en Angleterre ne peut en effet que rappeler aux lecteurs de 1844 celle commise envers les acteurs des Rébellions toujours exilés. Le journal publie ensuite d'autres dépêches concernant la possibilité d'une guerre entre la France et l'Angleterre. Bien que les autorités des deux pays fassent des tentatives pour maintenir la paix, « la rivalité entre les deux peuples date de trop loin », affirme-t-on. L'article souligne donc, encore une fois, le risque d'un conflit, bien que le désir de l'éviter soit manifeste. Un dernier article dans la deuxième page du numéro a pour titre « Association de la délivrance » et fait état des sommes reçues par le trésorier de cette association qui a pour but de secourir les exilés politiques. Quelques lettres sont reproduites par la suite, décrivant les démarches entreprises pour ramener au pays les Patriotes exilés en Australie. Une lettre de M. Fabre explique qu'ils seraient déjà sur le chemin du retour. Les Patriotes rentrèrent effectivement au Canada au début de l'année 1845. Cette nouvelle, publiée sur la même page que celle concernant l'Irlandais O'Connell, trace en creux un portrait négatif de la justice anglaise. O'Connell est en effet représenté comme une victime du système judiciaire anglais, tout comme l'ont été, du point de vue de leurs contemporains canadiens-français, les Patriotes. La fin de leurs malheurs semble toutefois proche avec l'éventualité de leur retour au pays natal.

Le dénouement de la tragédie du *Jeune Latour* n'agirait-il pas ici comme un modèle prescriptif proposé au gouverneur Metcalfe, dans la représentation du geste de clémence et de générosité du jeune Latour envers ses ennemis? L'heureuse fin marque bien le retour dans sa patrie du père exilé³⁷. Le bonheur et la paix souhaités par Roger à la fin de la tragédie, cristallisés autour d'un fantasme d'union et de réconciliation, ne peuvent se réaliser sans son pardon. La conclusion de la tragédie ouvre ainsi sur un univers heureux où l'affrontement est dépassé, laissant place à un monde véritablement non tragique dans la

36. Arrêté en 1843, il recula devant le gouvernement britannique, ce qui fit de lui un rebelle modéré prônant la résistance passive, le rejet de la violence et le respect des lois. Pour les réformistes modérés qui désirent tirer profit de l'Union, il est un modèle.

37. Micheline Cambron, « Apothéose et fin du récit romantique au Québec », *loc. cit.*, p. 165-166. Signalons qu'Antoine Gérin-Lajoie a composé un poème intitulé « Salut aux exilés » dont le sujet est le retour des Exilés en terre canadienne. Le poème a été publié dans *La Revue Canadienne* le 25 janvier 1845, soit peu de temps après la publication de la tragédie du même auteur dans *Le Canadien*.

mesure où toute rivalité semble définitivement abolie. Les deux nouvelles importantes du numéro, l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Angleterre et le retour prochain des Patriotes exilés, acquièrent ainsi un relief particulier par la coloration que donne au numéro entier le dénouement de la tragédie. Bien que la guerre semble proche, l'espoir d'en arriver à un accommodement qui rétablisse la paix menacée domine la présentation de la nouvelle. De même, le retour des exilés est présenté comme inaugurant une période de bonheur.

* * *

Le cas particulier que constitue la publication de la pièce d'Antoine Gérin-Lajoie, à saveur nettement politique, dans un journal également politique, révèle un mode particulier de lecture induit par la configuration spécifique de l'objet journal. La lecture produit une interférence entre les divers discours qui émergent du journal dont l'effet est, dans ce cas précis, une contextualisation de la pièce et une mise en scène des informations. De cette reconfiguration du sens par la lecture, nous l'avons vu, émerge une dialectique de nécessité de confrontation / désir de conciliation qui a pu être interprétée comme le vœu d'une communauté de s'affirmer. Cependant, en position de faiblesse après l'Union des Canadas, le peuple canadien-français choisit de se ranger du côté de la conciliation et de l'accommodement, voie empruntée par La Fontaine dont l'action « mit un terme à l'époque des revendications stériles du nationalisme à la Papineau³⁸ ». Ce choix politique est, selon Fernand Dumont, une stratégie de survivance. Dumont écrit, en effet, à propos des années 1836-1838 : « Après avoir exploré tant de voies sans issues, après que se seront dissipées les fumées des vaines et héroïques rébellions, il ne restera plus qu'à aménager la survivance³⁹ ». Il remarque par ailleurs, dans cet aménagement, un discours utopique qui prendra son plein essor dès 1846 :

[...] la survivance, ce n'est pas seulement ce cours monotone de l'existence. Il est inévitable qu'elle soit animée par le besoin d'un dépassement, fut-il une diversion. Comment survivre sans déborder l'inertie du présent vers l'avenir, sans en appeler à l'utopie ? Comment survivre sans évoquer le passé, puisqu'une nation qui est avant tout une culture se ramène à un héritage⁴⁰ ?

38. Jacques Monet, article « La Fontaine », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, tome IX, Québec/Toronto, Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 1977, p. 496.

39. Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 189.

40. *Ibid.*, p. 236.

La tragédie illustre bien ce recours au passé essentiel à la stratégie de survivance et, ce faisant, elle convoque le seul épisode victorieux de l'histoire canadienne face aux Anglais, ce qui présente l'histoire des Canadiens français sous un jour favorable. Par son inscription dans l'espace du *Canadien* et son interférence discursive avec les autres textes, le « Vivons heureux ensemble » du jeune Latour devient donc une sorte de modèle de bonheur et porte en germe le récit fantasmé d'un avenir meilleur, récit qui témoigne déjà de l'attitude messianique des Canadiens français qui prendra son plein essor dans la seconde moitié du siècle.